

30 oct 2019 -15:37

Les travaux de restauration et de rénovation du palais de justice sis Britselei à Anvers débuteront en novembre 2019

Début novembre 2019 s'ouvrira le chantier de rénovation et de restauration du palais de justice sis Britselei 55 à Anvers. Les travaux dureront jusque fin 2022 et l'État fédéral investit quelque 52,5 millions d'euros dans le projet.

La Régie des Bâtiments, le gestionnaire immobilier de l'État fédéral, intervient en tant que maître de l'ouvrage et adjudicateur. Elle collabore avec le bureau d'études TV OGA – une association momentanée composée des bureaux d'études HUB, Origin, Bureau Bouwtechniek et RCR – et l'entrepreneur Artes Group.

« Après l'approbation de l'appel d'offres public par le Conseil des ministres, juste avant les congés du bâtiment, l'exécution des travaux peut aujourd'hui réellement commencer », explique Koen Geens, vice-premier ministre et ministre de la Justice, chargé de la Régie des Bâtiments. « L'objectif de la rénovation et de la restauration est d'utiliser au mieux la surface disponible du bâtiment afin que la Justice et son personnel puissent travailler dans un environnement plus efficace, plus sûr et plus durable. »

#### Historique du bâtiment

Le palais de justice a été inauguré officiellement en 1877. L'immeuble de style éclectique agrémenté d'une touche néo-Renaissance faisait partie de la série de monuments imposants érigés au cours de la seconde moitié du 19e siècle le long des grands boulevards (« Leien ») anversois. Il a été conçu par l'architecte Lode Baeckelmans, qui s'est laissé inspirer, pour la silhouette du palais de justice, par le Louvre à Paris.

Le bâtiment a fait office de palais de justice pendant 129 ans et est classé comme monument depuis 1997. Après la construction du palais de justice situé place Bolivar en 2006, de nombreux services judiciaires se sont installés dans le nouveau bâtiment. L'ancien bâtiment n'a, par conséquent, plus été utilisé que pour des procès d'assises, le dernière procès s'étant tenu en octobre 2016.

Entre 2006 et 2012, la Régie des Bâtiments a fait restaurer et rénover les toits, les corniches et les façades.

#### Réaffectation du palais de justice

Avec le début des travaux, la réhabilitation du palais de justice est en vue.

En effet, après l'achèvement des travaux fin 2022, la cour d'appel, le parquet général, la cour du travail, l'auditorat général et la cour d'assises d'Anvers y emménageront. Ces cours et tribunaux sont établis aujourd'hui Waalse Kaai à Anvers, à l'exception de la cour d'assises qui se trouve actuellement dans le palais de justice sis place Bolivar.

#### Étude et projet pour la rénovation et la restauration du palais de justice

Le bureau d'études TV OGA – une association momentanée composée des bureaux d'études HUB, Origin,

Bureau Bouwtechniek et RCR – a été désigné pour l'établissement d'un masterplan pour le palais de justice sis Britselei.

Ce masterplan a résulté en une étude et un projet intégrés en vue de rénover et restaurer l'ensemble du bâtiment et de répondre aux besoins du Service public fédéral (SPF) Justice.

Préalablement à cette étude, une recherche sur l'historique de la construction et la technique des matériaux a été réalisée, ce qui était indispensable vu qu'il s'agit d'un monument classé. Une concertation a également eu lieu avec l'agence Agentschap Onroerend Erfgoed.

#### Affectation moderne

Le bâtiment sera remis à l'honneur autant que possible, en tenant compte des besoins des services judiciaires qui emménageront dans le bâtiment à l'issue des travaux.

Le confort d'utilisation et le rétablissement de la lumière du jour, ainsi que la durabilité et la sécurité seront à l'avant-plan.

Les éléments d'origine seront restaurés et quelques transformations gênantes du début du 20e siècle disparaîtront, afin de remettre à l'honneur la conception d'origine du bâtiment. La coupole d'une des deux cours intérieures sera ainsi démolie, afin de créer un péristyle : il s'agit d'un espace en plein air entouré d'une colonnade. Cette intervention permettra également d'amener beaucoup plus de lumière dans l'impressionnante Salle des pas perdus (hall d'entrée).

Les toits seront isolés et les menuiseries extérieures seront remplacées par des menuiseries performantes conformes au modèle historique. En outre, des techniques durables seront intégrées dans le bâtiment, ce qui augmentera sensiblement l'efficacité énergétique du bâtiment. Les matériaux et le mobilier seront, de plus, récupérés dans la mesure du possible et réutilisés à un autre endroit dans le bâtiment.

La salle d'assises est l'un des espaces le plus beau et le mieux préservé. Cet espace sera complètement restauré, en ce compris les toiles. Cette salle sera dotée, d'autre part, d'un caractère polyvalent, afin de répondre à l'évolution des besoins des cours et tribunaux.

Par ailleurs, un certain nombre d'éléments seront ajoutés au bâtiment, afin de pouvoir répondre entièrement aux besoins du SPF Justice. Le quatrième étage du bâtiment, qui est actuellement un grenier, sera ainsi valorisé en un étage de bureaux paysagers à part entière. Les voies de circulation pour le public, la police, les magistrats et le personnel seront, en outre, séparées.

Enfin, un pavillon sera édifié dans le jardin avant côté Anselmostraat pour permettre de faire entrer et sortir les détenus en toute discrétion et sécurité.

#### Planning des travaux

Les travaux de rénovation et de restauration sont exécutés par Artes Group.

Les travaux démarreront début novembre 2019 et dureront jusque fin 2022.

Les phases de travaux consisteront, par ordre chronologique, en :

- Travaux de démolition interne ;
- Travaux de gros œuvre ;
- Travaux de toiture et de menuiseries extérieures ;
- Installations techniques ;
- Restauration de l'intérieur et parachèvement intérieur ;
- Aménagement des abords.

Vu qu'il s'agit essentiellement de travaux à effectuer à l'intérieur du bâtiment, les nuisances sonores et les désagréments liés au dégagement de poussière seront plutôt limités pour les riverains. De même, tout sera mis en œuvre afin de garantir la sécurité des cyclistes et des piétons aux alentours du chantier.

Photos et rendus

Téléchargez les photos de la situation actuelle du palais de justice et ce à quoi celui-ci ressemblera à l'avenir : <https://www.dropbox.com/sh/2ixrga3n05eogt6/AAALGQC37VfKQjcUTG1r0qoXa?dl=0>

Mention copyright :

Photos © Georges De Kinder

Images de rendu © Infunctievan / © Joris Bourgeois

Fiche technique

Propriétaire : État belge

Maître de l'ouvrage : Régie des Bâtiments

Occupant : SPF Justice

Mission d'étude : association momentanée TV OGA (Hub, Origin, Bureau Bouwtechniek, RCR) en collaboration avec Optimitt, FPC, Daidalos Peutz, Ney&Partners.

Entrepreneur : Artes Group

Durée estimée des travaux : 2019-2022

Superficie au sol : environ 23 000 m<sup>2</sup>

Coûts d'études et travaux de restauration / rénovation : environ 52,5 millions d'euros (TVA comprise)

[Plus d'infos sur les différents partenaires](#)

Régie des Bâtiments  
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 65 11  
<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght  
Porte-parole  
+32 (0)479 31 26 91  
[johan.vanderborght@buildingsagency.be](mailto:johan.vanderborght@buildingsagency.be)